



L'OUVRIER

des parcs et ateliers de l'Équipement

L'EDITO

L'EUROPE QUE NOUS VOULONS ?

Une Union européenne divisée, qui se morcelle. Cette institution ne veut pas porter au premier plan les enjeux sociaux de demain, fondés sur des valeurs partagées, facteur d'unification, a contrario elle continue à s'engager à chaque fois vers le destin de la libéralisation des marchés et du dumping social. Elle glisse dangereusement vers une instabilité de sa structure parlementaire et une illégitimité de ses fondements. Deux fronts européens se font face, un à l'Ouest essayant de préserver la compétitivité de ses PME au détriment de ses salariés par des avantages fiscaux jamais égalés pour les entreprises, l'autre à l'Est par les bas coûts de cette concurrence déloyale pénalisant également ses salariés.

Ce bras de fer qui oppose dans les transports routiers les pays de l'Est face aux États de l'Ouest, maintient un statut « low-cost » accordé aux chauffeurs travaillant à l'international. Les eurodéputés de l'Est veulent imposer dans le cadre du volet social du paquet mobilité, un ensemble de textes reléguant les routiers européens à des salariés de seconde zone avec l'allongement du temps de conduite, l'autorisation du repos hebdomadaire en cabine, le cabotage illimité pendant 7 jours cumulés en concurrence directe avec les transporteurs locaux. Faute d'accord obtenu, Ils relèvent toujours de la directive détachement de 1996 très pénalisante pour les conditions de travail des chauffeurs, mais toujours mieux qu'une libéralisation complète du secteur.

Dans l'incapacité également de s'unir pour réformer l'accueil des réfugiés, le bloc de l'Est a pris des mesures indignes envers les demandeurs d'asile. Absence évidente de solidarité entre États membres pour formuler une réponse commune à un problème relevant jusqu'à présent de la seule responsabilité des États, la France n'est pas en reste devant cet exode dramatique. Il est vécu par des migrants épuisés, après avoir traversé toute l'Europe, fuyant leurs pays sous une pluie de bombes ou réfugiés climatiques ou migrants sans perspective. Ils viennent mourir aux portes de l'hexagone, dans

les alpes, ensevelis par le blanc manteau, ou bien succombent en mer méditerranée devenue cimetière de migrants. Osons la fraternité. Récemment l'Espagne a montré l'exemple avec l'accueil de l'aquarius.

Les pays de l'Est de l'union européenne sont montrés du doigt par la montée de la vague populiste mais aussi par leurs politiques économiques et sociales désastreuses envers leurs travailleurs et peu soucieuses de l'environnement. La majorité des États membres est touchée par ce phénomène électoral. Le résultat des législatives en Italie, expression d'un violent rejet anti-européen et dominé par la question migratoire, assombrit une fois encore l'avenir de l'Union. Le triomphe de forces populistes dans le pays du traité de Rome contrarie l'espoir de reconstruire une vision collective.

La France quant à elle pays fondateur également de l'union européenne a trouvé un nouveau terrain jeu incarné par son leader infatué. Cet espace de maltraitance c'est la fonction publique, il n'en fallait pas moins pour dire que les agents de la fonction publique : verront leurs missions mieux exécutées par des agents contractuels, percevront une rémunération au mérite, devront être au service des entreprises plutôt que des citoyens, endureront la suppression de 120 000 agents, subiront le démantèlement des instances représentatives (CAP). Constatent l'impact pénalisant sur les agents féminins de ces réformes opposées à l'égalité professionnelle.

La CGT met tout en œuvre pour démontrer la nocivité de ces projets de gouvernement. Elle conteste une vision libérale de la société et combat ces menaces par des contre-propositions. Car un des derniers remparts de la démocratie c'est bien la fonction publique. Une fois ce bien commun pulvérisé, serons-nous prêts à subir comme nos États voisins une montée du populisme sur les marches de notre institution ? Est-ce là l'EUROPE QUE NOUS VOULONS ?

Le secrétariat national

Manifestation unitaire des Ouvriers des Parcs et Ateliers, le 21 juin 2018 à Paris



Les Ouvriers de parcs et ateliers dénoncent une situation inacceptable, et sont exaspérés par le manque de perspectives. Depuis 5 ans les OPA interpellent l'administration, le gouvernement.

Avec ses arguments le SNOA CGT pointent les difficultés dans lesquelles se trouvent les 2000 OPA environ exerçant leurs missions dans les services et établissements publics du Ministère de la transition Écologique et Solidaire.

Les OPA sont obligés de faire grève pour faire valoir ce qui est de droit :

- Revaloriser la grille de salaires dont les taux horaires des 3 premiers niveaux en zone 3 sont en dessous SMIC,
- Engager le chantier d'évolution statutaire signé par notre ministre à l'agenda social 2017-2019

- Réactualiser le montant de la prime d'expérience passée aux oubliettes

Mais aussi **débloquer les recrutements** qui manquent cruellement pour exercer leurs missions de service public.

Notre grille salariale se tasse depuis des années. Aucune mesure de gestion ces dernières années n'a permis de rendre attractif nos rémunérations au regard des

SOMMAIRE

- 1 ÉDITO
 - L'Europe que nous voulons ?
- 2 à 5 ACTU
 - Manifestation unitaire des Ouvriers des Parcs et Ateliers
- 5 ■ Le 35^e congrès du Syndicat National des Ouvriers des Parcs et Ateliers
- 6 ■ Signalisation maritime - Rapport CGEDD - Mars 2018
- 7 ■ Visite en DREAL Nouvelle Aquitaine, Occitanie et Grand EST
- 8 ■ Bonne Retraite Daniel



TOUTE NOTRE ACTUALITÉ
SUR NOTRE SITE INTERNET

www.snopacgt.com

FÉDÉRATIONS DE L'ÉQUIPEMENT

Syndicat National CGT
des Ouvriers des Parcs et Ateliers
de l'Équipement et de l'Environnement

SIÈGE SOCIAL
263, rue de Paris - case 543
93515 MONTREUIL CEDEX

Téléphone : 01 55 82 88 79
Mail : snopa@cgt.fr

CPPAP 1018 S 06658

Directeur publication : P. FABRE
Impression :
Rivet Presse Édition - Limoges



qualifications et des compétences qui ont évoluées. Les conséquences sont directes sur le régime indemnitaire, les pensions, et le pouvoir d'achat.

Le chantier d'évolution statutaire, il s'agit de l'avenir des 2000 OPA restant dans les services et établissements publics du Ministère de la Transition Écologique et Solidaire (MTES). Le chantier d'évolution statutaire doit impérativement s'accompagner d'une réponse politique favorable à son démarrage, sans quoi le statu quo nous oriente vers un corps mort. Les recrutements d'OPA sont difficilement obtenus par le MTES à la Fonction publique (année blanche en 2016, en attente 2018). Le programme AP 2022 rendant plus compliqué les arbitrages sur les recrutements car en attente des orientations politiques du gouvernement qui visent au recours aux contractuels.

Une réunion le 14 juin la semaine précédente au Ministère de la Transition Écologique et Solidaire (MTES) avec M. Papinutti directeur de cabinet Transports, M. Lesueur directeur de cabinet MTES et M. Clément DRH du MTES, a permis de faire le point sur le dossier, de penser que la revalorisation salariale de toute la grille est possible et que le chantier statutaire peut être obtenue.

Hypothèse de la revalorisation de la grille salariale



Le SNOGA CGT revendique une hausse globale de notre grille à hauteur de 20 points d'indice de la fonction publique (93,72 €). cette hausse donnerait un nouveau sens à notre grille, elle permet au pied de grille de repasser au-dessus du SMIC, et apporte à toutes les

classifications une mesure d'augmentation juste. Elle ne contribue pas au tassement de la grille. Le projet de grille salarial porté par la DRH de notre ministère envisage une hausse plus modérée sans réelle cohérence dans la répartition avec moins sur les bas salaires. Elle bloque les salaires des OPA en référence à l'article 12.1 du décret statutaire 65-382 des OPA qui détermine une limite par rapport aux salaires de la territoriale. Toutefois Elle nous est annoncée financée par la DRH dans le cadre de son budget propre. Le MTES portera une évolution salariale à la fonction publique.

Hypothèse de la situation sur le chantier d'évolution statutaire

Le SNOGA CGT a fait l'état des lieux et abordé les pistes d'avenir;

• **Le statu quo :** tout le monde (syndicats, MTES, employeurs..) partage l'idée que cette position inconfortable aboutira à l'extinction des OPA. Elle n'est pas tenable, tant sur l'aspect du suivi des missions de services publics, que sur l'aspect gestion des OPA, maintien des effectifs, recrutement, départ en retraite, déroulement de carrière, évolution salariale. De plus l'arsenal législatif pour développer la contractualisation à la place des OPA est en place. Il faut sortir de cette situation rapidement.

• **La rénovation statutaire :** assurer le toilettage de nos règles (textes, décrets, arrêtés), avec en parallèle la création d'une nomenclature métiers. Une solution envisageable qui se heurte aux refus de recrutements sous statut OPA pour le moment. Nous devons obtenir des recrutements si nous voulons pérenniser les emplois, alors cela pourrait être une solution d'avenir. Avec en ligne de mire la prochaine réforme des retraites qui envisage à supprimer les régimes particuliers. Sans mobilisation notre FS-POEIE financé par une subvention d'équilibre à plus de 166 M€ par l'État ne survivra pas au bulldozer du gouvernement.

• **La fonctionnarisation ou intégration à la fonction publique :** c'est reconduire la méthode utilisée lors de mise en place du transfert à la territoriale, droit d'option, homologation catégorie C et B, et pour la catégorie A commission de classement. C'est une procédure connue du SNOGA CGT. Elle apporterait une ouverture à une mobilité plus large avec des perspectives de déroulement de carrière, l'accès à des fonctions et missions nouvelles. En contre-partie l'abandon du FSPOEIE au profit du SRE (service de retraite de l'État). Cette solution a déjà par le passé été rejetée par la Fonction publique lors d'arbitrage précédent, mais le MTES pense que la position de la Fonction publique a évolué depuis.

Nous sommes tombés en accord avec la DRH et cabinet Transports du MTES qu'il fallait porter un seul projet d'évolution statutaire, la rénovation ou la fonctionnarisation. La piste de la fonctionnarisation est retenue par le MTES.

Tout ceci est le bilan de plusieurs années de travail du SNOGA CGT pour déboucher sur une solution d'avenir pour les OPA. Pour donner plus de poids à notre volonté d'aboutir, c'est dans ce contexte que le SNOGA CGT après consultation de ses sections, a décidé d'engager une action spécifique OPA.

Les OPA dans l'action le 21 juin

À l'appel de la CGT et de FO, les OPA se sont retrouvés environ 150 OPA à Bercy, lieu de villégiature du ministère de l'Action et des comptes publics, pour exiger notre dû. **Dès 10 heures Place du bataillon du Pacifique un rassemblement d'OPA venu de tout le territoire s'installe.** Une forme d'action que le SNOGA CGT exerce avec parcimonie, mais dans ce cas nécessaire, tant la surdité des pouvoirs publics est affligeante, et que les réponses se font attendre. Il faut remonter en octobre 2012 pour retrouver des OPA sur les pavés parisiens lors du travail sur le transfert à la territoriale et plus récemment en 2016 avec tous les Ouvriers d'État sur les missions.



Ce 21 juin les OPA sont déterminés et révoltés, les OPA se font entendre. À 11 heures, une délégation du SNOGA CGT est reçue en audience par M. Dussopt secrétaire d'État auprès du Ministre de l'Action et des Comptes Publics (MACP) accompagné de Mme Krykewski directrice adjointe de son cabinet et M. Lesueur Directeur adjoint du cabinet du MTES. **L'idée est bien de sortir de cette impasse avec l'objectif de retrouver les acteurs et le mandat d'un projet d'avenir.**



De redonner du souffle aux missions des OPA et d'apporter des perspectives statutaires soient par des règles renouvelées ou bien par l'intégration des OPA dans une fonction publique d'avenir. Un projet unique doit être porté auprès des services de la fonction publique. Un projet à construire qui mise sur les compétences et les qualifications des OPA.

Après 1 h 30 d'audience, la réalité est toute autre.

Sur le déblocage des recrutements le secrétaire d'État est formel, aucun déblocage n'est prévu pour le moment, en attendant les orientations politiques du programme AP 2022. La solution provisoire passera par des recrutements de contractuels de droit commun (type CDD).

Sur le chantier d'évolution statutaire

La solution de la fonctionnarisation portée par le MTES la semaine dernière (14 juin) est rejetée par le MACP. M. Dussopt propose 2 hypothèses avec un arbitrage d'ici fin 2018 sur :

- soit un statut renouvelé d'OPA
- soit l'intégration dans une filière technique de contractuels interministérielle et pour les trois versants de la Fonction publique, de droit commun en cohérence avec le programme AP 2022.

Dans les 2 cas on gère le stock jusqu'à épuisement. Le recours aux contractuels est la seule proposition du MACP en termes de recrutement.

Sur la revalorisation salariale

La revalorisation globale de la grille portée par le MTES, abordée comme possible lors de la réunion du 14 juin au cabinet

MTES a été écartée d'un revers de main par le secrétaire d'État. M. Dussopt ne se contente que du service minimum légal. Il prévoit seulement une indemnité compensatrice pour les OPA dont le taux horaire est inférieur au SMIC. Il dit également que la prime d'expérience sera revalorisée comme prévu.

Il exclut toutes autres mesures salariales car non financées par le budget. Nous interpellons M. Lesueur du MTES, sur la proposition de niveau salarial qu'il devait porter. Il semble embarrassé. Nous comprenons tout de suite que M. Lesueur ne fait pas le poids devant le ministre, l'arbitrage est clos. Nous sommes devant un MTES qui est incapable d'obtenir le moindre arbitrage. Pour la CGT, il est inadmissible de ne pas revoir le niveau salarial, nos rémunérations n'ont pas évolué depuis des années. La grille salariale se tasse et nos salaires ne correspondent pas aux qualifications. Les conséquences sont directes sur le régime indemnitaire, les pensions, et le pouvoir d'achat.

Les réponses de Dussopt seront-elles suivies d'actes sur l'indemnité compensatrice et la prime d'expérience. Il est difficile d'apporter du crédit à la parole d'un secrétaire d'État « girouette » qui se dit défendre les ouvriers il y a deux ans en insultant Macron et en votant contre le budget et qui maintenant fait tout pour enfoncer les OPA, bien assis sur son fauteuil de ministre, pratiquant à merveille la langue de bois en appliquant les orientations budgétaires.

Ce que l'on sait, c'est que nous sommes devant un secrétaire d'État qui ne s'embarrasse pas des problèmes des agents publics ou des OPA. Il n'a qu'une vision dogmatique et comptable de



la situation. Le cap imposé par son président de la république passe par AP 2022 avec la casse du service public, l'arrêt de recruter des personnels sous statut public ou quasi statut comme le nôtre, et de cibler les besoins avec le recours aux contractuels (type CDD). Il y a aussi une volonté affichée de nuire aux représentants du personnel et d'affaiblir les organisations syndicales. **La mobilisation ne doit pas s'arrêter là. Le SNOPA CGT continue la lutte, mais rien ne se fera sans l'appui des OPA. Le SNOPA CGT tient à remercier tous les camarades en grève ce 21 juin et tous ceux qui ont fait l'effort de se déplacer à Bercy pour venir porter les revendications et soutenir la délégation.**



Les OPA c'est quoi ?
Je préfère ...
les contrats précaires
en dessous du SMIC

Zzzz.... 1 contractuel..
2 contra... 5000 contra..
5.000.000 contractuels
Après la fonction publique
pourquoi pas la Défense !!

Olivier Dussopt secrétaire d'État au démantèlement de la fonction publique

**L'avenir des OPA passe par l'investissement de tous !
Avec le SNOPA CGT,
Défendons ensemble nos missions, nos emplois et notre statut**



Le 35^e congrès du Syndicat National des Ouvriers des Parcs et Ateliers du 1^{er} au 5 octobre 2018 à Gif sur Yvette dans l'Essonne

Les documents de travail ont commencé à être diffusés, notamment le statut du Syndicat national. Les autres documents vont suivre ou sont déjà arrivés au moment où vous lisez cet article, le guide pratique, Le rapport moral et d'activités, le document d'orientation.

Le livret d'accueil est en cours de réécriture. Il sera finalisé dans le courant du mois de juillet.

Début juin Les fortes pluies survenues sur la région parisienne ont provoqué l'affaissement d'un talus aux abords des voies de la ligne B du RER près de Courcelles-sur-Yvette.

Un dispositif est mis en place :

- 1 navette train circule **entre Gif-sur-Yvette et Orsay-Ville**, dans les 2 sens de circulation.
- Au-delà de Gif-sur-Yvette, des bus de remplacement assurent la desserte des gares de Courcelles et Saint-Rémy Les-Chevreuse
- Les trains circulent normalement entre **Orsay-Ville et Gare du Nord**

Nous espérons que le trafic sera revenu à la normale en octobre.



Signalisation maritime

Rapport CGEDD - Mars 2018

A lors que depuis plusieurs mois les réunions entre la DAM et les OS s'enchaînent, le rapport du Conseil général de l'environnement et du développement durable (CGEDD) sur l'exploitation de la signalisation maritime vient perturber le dialogue social.

Par lettre du 22 mars 2017, la ministre de l'environnement, de l'énergie et de la mer et le secrétaire d'État chargé des transports, de la mer et de la pêche ont demandé au CGEDD et à l'Inspection générale des affaires maritimes (IGAM) d'engager une mission d'évaluation et de proposition d'une stratégie du ministère en matière d'exploitation du dispositif de balisage maritime. Cette mission a été confirmée par le nouveau gouvernement à l'occasion d'un entretien que le directeur de cabinet de la ministre chargée des transports a accordé à la mission, le 23 juin dernier.

Cette mission a été confiée à M. Bruno Baraduc, administrateur général des affaires maritimes (2^e section) et à MM. Jacques Le Guillou et François Cazottes, administrateurs généraux au CGEDD.

Que dit le rapport



Ce rapport va servir au DAM (directeur des affaires maritimes) à prendre des décisions et des réformes dans le cadre AP 2022 (les réformes MACRON), qui visent à mettre le service public au service de l'entre-

prise, voir à privatiser quand cela est nécessaire pour continuer à enrichir les mêmes.

Dans ce rapport est écrit qu'il faut revoir les textes législatifs de base de la signalisation maritime et établir une politique de balisage entre ce qui relève de l'État, à savoir les établissements de signalisations maritime (ESM), et les autres balisages, chenalages, bouées d'installations portuaires et d'activités commerciales, dites « aides à la navigation de complément » (ANC), dont la charge doit incomber à leurs opérateurs ou bénéficiaires. Des comparaisons ont été réalisées dans d'autres pays comme le Royaume Uni et le Danemark, mais rien n'est précisé sur le type de balisage, les lieux de balisages, la fréquence des navires...

Aujourd'hui le document préconise de réduire notre balisage par rapport aux autres pays, de déclasser nos ESM... et de penser à des techniques de balisage virtuel.

Dans une même logique que



celles des routes, les recommandations sont alarmantes pour les OPA et pour le service public. En résumé plusieurs scénarii sont envisagés :

- Donner de l'autonomie par un statut juridique adaptée type Établissement Public et rechercher des ressources pour financer les activités et les structures par des prélèvements sur les opérateurs et les bénéficiaires des ports.
- Rattacher les services des phares et balises à un établissement public existant (IFREMER ou EPSHOM)
- Décentralisation par un transfert de compétence au profit des ports ou des régions
- Privatisation

On redimensionne en réduisant les capacités d'action par moins de matériels et de personnels. « Alors que le bateau dérive depuis de nombreuses années, on réduit le champ de vision des phares et balises » une manière imagée de pointer la responsabilité des politiques désastreuses menées par le gouvernement en matière maritime.

Nous sommes pourtant sur des métiers très spécialisés notamment chez les OPA. Cette logique comptable dans la baisse des effectifs impacte les OPA sans forcément tenir compte des spécialités des agents non renouvelés et de leurs caractères parfois rares au sein de la structure.

Il est mentionné que le recrutement d'OPA devient difficile. C'est tout simplement que les autorisations sont bloquées par la DGAFP souvent par méconnaissance des métiers exercés par les OPA, mais aussi que la grille de salaire des OPA n'est pas suffisamment attractive pour conserver des personnels qualifiés et diplômés.

En résumé, aujourd'hui faute de moyens financiers et d'effectifs, nous pouvons nous attendre à des abandons de missions avec des fermetures de sites.

Le privé réalisera certaines tâches, notamment les plus valorisantes et laissera les tâches sans intérêt aux OPA, car il faut rappeler que ce sont en majorité les OPA qui réalisent les travaux de signalisations maritimes.

Pour que les services d'exploitation de la signalisation maritime ne deviennent pas un musée :

Nous devons nous battre pour garder ces missions et les valoriser, sans quoi il n'y a plus besoin d'OPA et ce n'est pas ce que nous voulons ! Il faudra toute l'énergie et la mobilisation de la CGT et des personnels pour sauver les missions de service public, les métiers et les règles statutaires des OPA. Et vous pouvez compter sur le SNOA.

Pour plus de détails consulter le site :

<http://www.snopacgt.com/>



Visite en DREAL Nouvelle Aquitaine, Occitanie et Grand EST

LE SNOGA CGT met en œuvre une synergie de contact avec les OPA de la zone de gouvernance DREAL

Une campagne d'assemblée générale et HMI est programmée en DREAL par le SNOGA CGT avec les sections au regard du nouveau périmètre des Commissions consultatives des OPA défini pour les prochaines élections professionnelles du 6 décembre dans les régions. Les anciennes CCOPA de département disparaissent pour laisser la place à une seule CCOPA par DREAL (sauf pour la DREAL Normandie rattachée en DIR Nord-Ouest).

La Nouvelle Aquitaine et l'Occitanie les 2 plus grandes régions avec respectivement 12 et 13 départements chacun en zone de gouvernance. Au dernier recensement de l'administration nous avons 83 électeurs en NA et 75 en Occitanie.

Nouvelle Aquitaine

Le SNOGA CGT était en Nouvelle Aquitaine le 15 juin à la Cité administrative de Bordeaux

La Nouvelle Aquitaine a un potentiel de candidats aux élections sur les bases aériennes. Il faut pouvoir attirer les autres services. Constituer les listes de candidats équilibrées et représentatives des services est un enjeu pour les OPA en DREAL, OPA en DDT (M), OPA MADSLD en collectivité, ou du ministère des Armées. Un courrier du SNOGA sera adressé au Directeur de DREAL pour inviter les référents désignés aux réunions de concertation sur l'organisation des élections professionnelles. Nous nous devons d'être au plus près des OPA isolés.

Animé par Charly BREUIL le secrétaire général du SNOGA a rappelé les enjeux de ces élections, la nécessité d'être présent aux réunions d'organisation des élections en région.

Le sujet de la création d'une section au niveau région (service DREAL) est une idée qui fait son chemin et intéresse. Les statuts du SNOGA seront modifiés au prochain congrès dans ce sens pour permettre cette possibilité.

Sur la région Nouvelle Aquitaine les OPA seront en grève le 21 juin. Car comme il est rappelé, l'avenir des OPA est au cœur du sujet, mais aussi la revendication juste et nécessaire d'une mesure de gestion immédiate sur la grille de salaires

Occitanie

Le SNOGA CGT était en Occitanie le 18 juin au parc de VNF DT-SO les Demoiselles à Toulouse. Site magnifique de VNF au sud de la ville avec des ateliers, chaudronnerie, fraisage, maintenance, des cales sèches pour les bateaux, péniches, matériels de drague...

Bruce LAUTREC et Philippe DEBAT représentaient le SNOGA. L'assemblée générale était élargie à d'autres services VNF DT-SO, à la DIR SO, au CEREMA et on remercie Jean-François TORTAJADA DDT31 composante syndicale départementale,

de sa présence. La logistique et l'accueil chaleureux a été assuré par le secrétaire de l'UF DT-SO Jean-Henry BARTHELEMY qui a également participé aux échanges. En DREAL Occitanie il n'y aura pas de difficulté pour constituer la liste. VNF DT-SO doit aussi nous communiquer sa liste rapidement. Il est rappelé de porter une attention particulière au vote par correspondance dans le cadre du scrutin qui risque d'être important du fait de l'éclatement géographique des services. Des difficultés sont signalées par les participants dans le cadre des CCOPA ou les gestionnaires RH méconnaissent de plus en plus les règles statutaires des OPA. Un message de rappel sur l'action spécifique OPA du 21 juin portant les revendications sur l'avenir des OPA, l'évolution des règles statutaire pour pouvoir recruter sur nos missions, et la revalorisation de notre grille de salaires. Cette action fait l'objet d'un préavis et invite tous les OPA à se mettre en grève et rejoindre le rassemblement à Paris.

Grand EST

Le SNOGA CGT était aussi en région Grand Est en assemblée générale le 11 juin au Parc Atelier de VNF DT Strasbourg à avec la Fédération Équipement et Environnement. 141 électeurs OPA sont recensés par l'administration. Des chiffres approximatifs que nous devons contrôler. La région Grand EST comporte 10 départements. Les enjeux concernant le travail syndical reste le même: Aller au contact et expliquer les dangers des réformes en cours pour les OPA et la fonction publique. Proposer de construire ensemble un avenir pour les OPA.



Péniche la NAIADÉ au Parc VNF DT-SO Les Demoiselles à Toulouse

Bonne Retraite Daniel



Comme un livre bien écrit, il y a une fin. Au-delà de cette belle aventure, un épilogue avec une retraite bien méritée. Et puis, les paroles d'une nouvelle histoire vont calligraphier le manuscrit « **Daniel BRO** ». Tout un récit de luttes que nous ne pouvons pas dérouler en un feuillet, tellement les anecdotes sont nombreuses et le travail d'une vie riche et dense

camarades sur les enjeux et savait convaincre l'administration.

Au 1^{er} juillet, il entame une nouvelle vie celle de la retraite. Vraisemblablement, nous le reverrons au 3^e étage de la Fédération, au SNOVA CGT, mais moins souvent.

En attendant les « glaçons » de Montreuil vont se sentir bien seul.

Les camarades souhaitent porter un toast à Daniel :
*« Quand vient sonner l'heure de l'apéro,
 C'est le moment aux glaçons de sortir du congélo,
 À portée de main, les verres tirés du placard,
 Le liquide anisé caresse la bouteille de ricard,
 Et l'eau versée par Daniel depuis son BRO,
 Parvient à remplir le verre à son goulot,
 Alors du plaisir surgit la remontante,
 Car les glaçons de Montreuil sont en attente. »*



au service du syndicalisme a marqué les esprits. Beaucoup de sacrifices, autant personnels que professionnels au service de tous et du bien commun. Des voyages sans compter entre Nice sa cité d'adoption et la capitale, mais également dans toute la France. Avec son franc-parler et son accent du sud-ouest (car il est de Tarbes) et c'est un béarnais, il sait se faire entendre. Sa liberté de langage est reconnue dans les services, à la CGT et surtout auprès des OPA. Avec sa pugnacité légendaire et ses convictions, il a porté les revendications de la CGT jusqu'au bout. Avec son verbe précis, incisif et une analyse technique des dossiers à toutes épreuves, il éclairait ses

MERCI DANIEL

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

Charles BREUIL
Tél : 06 83 09 55 01

SECRÉTARIAT :

Charles BREUIL - 06 83 09 55 01
 Daniel BRO - 06 70 89 69 01
 Maurice BARLA - 06 03 19 16 09
 Nivano FIOROT - 06 70 10 22 76
 François-Bernard LOUET - 06 71 47 98 30

TRÉSORIER GÉNÉRAL

Xavier COOLS
Tél : 06 30 72 68 16